****

DEPARTEMENT DU NORD **REPUBLIQUE FRANÇAISE**
ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE
CANTON DE FOURMIES - COMMUNE DE SARS-POTERIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 MARS 2024

****

L'an deux mil vingt-quatre le mardi 26 mars à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de SARS-POTERIES s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Sandra BROGNET, maire.

Etaient présents : Sandra BROGNET, maire, Bernard MOLITOR, Stéphanie LAMANT, Didier CARETTE, Aurore WALEMME, adjoints, Frédéric DARCHU, Annie DUVETTE, Franck HUGOT, Angélique DUCHESNE, Valéry ANSELOT, Peggy QUINZIN BERNARD, ~~Guillaume PIERART~~, Thierry LEMOINE, Ludovic COMEAU, ~~Typhaine MAILLARD~~

Absents excusés :

- Monsieur Guillaume PIERART a donné procuration à Monsieur Valéry ANSELOT
- Madame Typhaine MAILLARD a donné procuration à Monsieur Didier CARETTE

Date de convocation : 18 mars 2024 - **Date d'affichage** : 18 mars 2024

Nombre de Conseillers présents : 13 **Qui ont pris part aux délibérations** : 15

Secrétaire de séance : Monsieur Franck HUGOT

****

OBJET : VOTE DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

AU C.C.A.S.

Madame la Maire informe les élus sur la situation financière du C.C.A.S.

Pour équilibrer son budget le C.C.A.S. a besoin d'une subvention de la commune à hauteur de 37 197.00 €.

C'est pourquoi Madame la Maire propose aux élus de se prononcer sur une subvention au C.C.A.S. à hauteur de 37 197.00 €. Cette subvention sera mandatée sur le compte 657362 : subvention de fonctionnement au C.C.A.S.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent à main levée et à l'unanimité, acceptent cette proposition.

FAIT ET DELIBERÉ EN SÉANCE, LES JOURS, MOIS ET AN CI-DESSUS.

Sandra BROGNET, Maire